

FORMATION/ACTION « DEVELOPPEMENT DURABLE »

Contenu pédagogique

La formation attendue se décompose en séquences de temps collectifs pour chaque groupe d'entreprises constitué, et en séquences de deux temps individuels.

9 heures par entreprise composées de :

- 4 heures en temps collectif en présentiel

-5 heures en temps individuels, dont 3 heures en présentiel et 2 heures en distanciel.

Le temps collectif permettra d'acquérir les connaissances sur le développement durable et ses enjeux, et les temps individuels amèneront les entreprises à être capable de mettre en œuvre des priorités d'action, en lien avec leurs salariés, porteurs des actes au quotidien.

▼ OBJECTIF

S'approprier les thématiques : énergie, eau/effluents, mobilité, matières premières, achats, consommables, déchets. Savoir gérer un projet en lien avec les priorités de l'entreprise

▼ PUBLIC CONCERNÉ

Cette action vise les dirigeants salariés et les salariés de toutes les entreprises de moins de 50 ETP adhérentes de l'OPCO des Entreprises de Proximité d'Auvergne-Rhône-Alpes

▼ PRÉREQUIS

-

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les entreprises seront regroupées par territoire L'organisme de formation apportera les outils nécessaires à la prise de décision et à la mise en œuvre des projets.

▼ DURÉE